

**COMMUNIQUE**

Paris, le 21 juillet 2026

Canicule, violences, dépistage antidrogue : l'administration temporise, FO exige des actes

La Formation spécialisée en santé, sécurité et conditions de travail ministérielle (F3SCT M) s'est réunie le 7 juillet 2026. Un tour d'horizon des sujets qui, une fois de plus, illustre l'écart entre les engagements affichés par l'administration et la réalité vécue par les agents sur le terrain.

Canicule : des salles d'examen à 38°C, des abattoirs à plus de 40°C : Malgré un décret de mai 2025 censé encadrer la protection des agents, **FO** a rappelé des situations inacceptables : élèves et personnels dans des salles d'examen surchauffées, agents en poste dans des abattoirs à plus de 40°C.

Face à une administration qui renvoie la responsabilité aux directeurs locaux, **FO** réclame un cadre national contraignant : seuils de température opposables, télétravail automatique dès la vigilance orange, fonds budgétaire dédié à la rénovation des bâtiments, droit de retrait collectif et indemnité de gestion de crise (IGC) pour les agents intervenus dans les élevages suite à une surmortalité liée à la chaleur.

Violences : une hausse de 18 % des signalements, une protection encore trop lente : Les agressions déclarées progressent, avec une évolution préoccupante du profil des victimes (71 % de femmes en 2025, contre 51 % en 2024).

Si **FO** prend acte des avancées sur la protection fonctionnelle (formulaire unique, paiement direct des honoraires d'avocat), elle dénonce des délais de traitement de plusieurs mois et des conditions d'accès encore trop restrictives. **FO** exige une protection fonctionnelle automatique, des délais garantis et une véritable présence humaine — pas seulement des outils numériques.

Programme National de Prévention : des avancées réelles, un pilotage insuffisant : L'administration met en avant des résultats encourageants sur certains volets du Programme National de Prévention (PNP) 2025-2026, notamment la baisse des troubles musculo-squelettiques dans plusieurs sites (comme à la DDPP des Bouches-du-Rhône) et le renforcement des équipements dans les laboratoires vétérinaires. Mais **FO** pointe des crédits 2025 non entièrement consommés et un déploiement très hétérogène selon les territoires, notamment sur les risques psychosociaux. **FO** demande davantage de transparence sur l'utilisation des crédits et un renforcement des moyens humains dédiés à la prévention, en particulier dans les petites structures.

Congés maladie : le passage en force interministériel se poursuit : Depuis mars 2025, en plus du jour de carence, un agent en arrêt maladie ordinaire ne perçoit plus 100 % mais 90 % de son traitement. D'autres évolutions sont à l'étude au niveau national (durée d'indemnisation des arrêts, temps partiel thérapeutique). L'administration a confirmé le maintien de ces règles, sans annoncer de modification ni apporter de réponse sur le sort des agents confrontés à des difficultés financières d'accès aux soins. **FO** en demande le retrait ou une modification substantielle.

Logiciel ATMP et dépistage antidrogue : la vigilance de FO : Sur le futur logiciel interministériel de gestion des accidents du travail, **FO** demande un audit indépendant de sécurité des données, une formation renforcée et l'intégration de tous les agents, y compris les contractuels.

Sur le projet de dépistage antidrogue, le dispositif viserait les agents occupant des fonctions jugées « sensibles » : membres de cabinets ministériels, agents en contact avec des publics vulnérables, personnels manipulant des fonds publics. **FO** alerte sur le risque de stigmatisation, et rappelle qu'aucun élément ne démontre l'existence d'un phénomène massif justifiant des tests aléatoires.

FO Agriculture continuera de porter, avec détermination, les revendications des agents : cadre national opposable, moyens financiers dédiés, égalité de traitement, et un dialogue social qui ne se limite pas à des annonces sans lendemain.